

---

PERMIS D'IMPRIMER.

† L. N. Archevêque de Québec.

6 juin, 1910.

PERMISSU SUPERIORUM.

---

---

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, concernant la propriété littéraire, par Louis Fortier, au Ministère de l'agriculture et de la statistique, à Ottawa.